

665 193, Haute Vienne = 1880

— — — — —  
ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)



PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 18 Avril 1880,  
à Limoges, pour élire un — sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt, le dix-huit du mois de Avril nous (1) Patrice Pierre Annet Charles Hippolyte Président du tribunal de première instance de Limoges, nous sommes rendu dans la salle des Séances du Conseil Général, à Limoges, local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Haute-Vienne convoqué en vertu du décret du 2 Mars 1880 à l'effet d'élire un — sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Gaillard	(Antoine)	, né le 13 janvier 1820
M. Seidenbender	(Georges)	, né le 15 octobre 1823
M. Touchon	(Pelle)	, né le 29 mai 1840
M. Soujeau	(Emmanuel)	, né le 4 juillet 1835

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Quinj  
( ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en de vote; de la manière suivante<sup>(1)</sup>:

sections

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre A	à la lettre H	— 137	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section, — I	— Z	— 135	—
3 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—
4 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—



Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent:

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . .	Président . . . . .	M. <sup>(2)</sup> <i>Sangle</i>
	Scrutateurs . . . . .	M. <i>De Lorde</i>
2 <sup>e</sup> SECTION . . .	Président . . . . .	M. <i>merlin - Lemas</i>
	Scrutateurs . . . . .	M. <i>Hugonmeau</i>
3 <sup>e</sup> SECTION . . .	Président . . . . .	M. <i>mallet</i>
	Scrutateurs . . . . .	M. <i>Baillon de lèze</i>
4 <sup>e</sup> SECTION . . .	Président . . . . .	M. <i>de Neyriacelle</i>
	Scrutateurs . . . . .	M. <i>Segret</i>
5 <sup>e</sup> SECTION . . .	Président . . . . .	M. <i>Vaporte honore</i>
	Scrutateurs . . . . .	M. <i>mandou - Jorqeas</i>

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M.
		M.
		M.
		M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de **un**, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....	135	135	néant	néant
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....	134	134		
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
TOTAUX.....		269	269	néant néant

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M. Minard	M. M. Montiz de Montrouge	M. Leguillier	M. Daniel-Baudry	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À
1 <sup>re</sup> Section .....	135	135		55	29	28	23	M.
2 <sup>e</sup> idem .....		1		51	37	20	25	M.
3 <sup>e</sup> idem .....								M.
4 <sup>e</sup> idem .....								M.
5 <sup>e</sup> idem .....								M.
6 <sup>e</sup> idem .....								M.
TOTAUX.....				1 106	66	48	48	

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits..... 272

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..... 269

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes ..... 269

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants<sup>(1)</sup> ..... 269

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître<sup>(2)</sup>. 1

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés. 268

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup> ..... 135

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu<sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Ninard	Cent six voix	106
M. de Moustier de Méruville	soixante six voix	66
M. Le Guillot	quarante huit voix	48
M. Daniel Lamazière	quarante huit voix	48
M.		
Bulletins nuls (2)..... blanc.....	un	1

(1) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaires pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup> aucun des candidats

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue \_\_\_\_\_ été proclamé sénateur de l'arrondissement

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, reclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de ~~un~~ sénateurs ~~restant~~ à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à midi heures. Trente cinq minutes.

*approuvant en  
notre réunion  
comme suit.  
M. J. G. L.  
M. N. C.  
M. V.*

Le Président,

*M. Vuille*

Les Membres du bureau,

*E. Guérin*

*D. Dauvergne  
L. Lévy-Dufresne  
M. Léonard  
M. Lépine*

2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'emargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>e</sup> Section.....	133	133	rééant	rééant
2 <sup>e</sup> idem.....	134	134	rééant	rééant
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....	267	267	rééant	rééant

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M. Minard	M. J. Montigny de Mévillot	M. Le Guérin	M. Daubil Langlois	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 <sup>re</sup> Section.....	133	133	rééant	83	38	12							
2 <sup>e</sup> idem.....	134	134	rééant	77	49	7	1						
3 <sup>e</sup> idem.....													
4 <sup>e</sup> idem.....													
5 <sup>e</sup> idem.....													
6 <sup>e</sup> idem.....													
TOTAUX.....	267	267	rééant	160	87	19	1						

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....	272
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	267
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes .....	267

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....	267
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître .....	

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....	267
MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> .....	134

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être paralysés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Ninard</i>	<i>cent soixante voix</i>	160
M. <i>de Montaig du merivalle</i>	<i>quatre vingt sept voix</i>	87
M. <i>Léguillier</i>	<i>dix neuf voix</i>	19
M. <i>Dauvel Loumagère</i>	<i>une</i>	1
M.		
Bulletins nuls (2) . . . . .		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) *Ninard*

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*



Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

**CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.**

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *quatre* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s *1* à *4*, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s *5* à *8*, les feuilles de pointage;

Sous les n°s *9* à *—*, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	.....	}
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante .....	.....	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître .....	.....	
Bulletins sur papier non blanc.....	.....	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	.....	
Bulletins divers.....	.....	

Enfin, sous les n°s *—* à *—*, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

*Le Président,*

*H. Vuau*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

*E. Guiz*

*Mondy*

N<sup>o</sup> 21

Département de la Haute-Savoie.



18 Avril 1880.

Élections sénatoriales.

(Exécution de la loi du 2 Août 1875.)

Viste  
des électeurs sénatoriaux  
par ordre alphabétique.

(Dressée en exécution de l'article 9 de la loi.)

DÉPARTEMENT

de la Haute-Penne.

MODÈLE N° 4.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX  
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,  
DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
1	Ogard Laroche René	délégué de Charnayac	Pignerie Louis	
2	Allegraud Stanislas	Conseiller Général	"	
3	Appay Barthélémy	délégué de St Georges les Landes	Tallaud Jean	
4	Chadans Emile	Conseiller Général	Touet Jacques	
5	Casseline Hippolyte	Conseiller d'Arrond.	"	
6	Clufort Ferdinand	Conseiller Général	"	
7	Clufort Jules Romain	délégué des Chêzeaux	Foyeux Baptiste	
8	Cluroux Max	Conseiller d'Arrond.	"	
9	Babaud et Montbrillier Paul	"	"	
10	Barbe Jean	délégué de St. Ette	Baillas Simon	
11	Barny Auguste	Conseiller Général	"	
12	Barny	Conseiller d'Arrond.	"	
13	Barthélémy Pierre	délégué de Tramontal	Coulaud François	
14	Bauv Antoine	Député	"	
15	Bazin François	délégué de Bersannes	Puffary Jean	
16	Beaubrun Joseph	; d' Isle	Gérald Jean B. <sup>e</sup>	
17	Belzanne Léonard	; St Laurent les Eglises	Kadoud	
18	Bénassy Alphonse	; Beaumont	Beaugerard Léonard	
19	Bénédictot François	; St julien le Petit	Poix Etienne	
20	Bernierion Jean	; Souac	Duplant François	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
21	Bessoule Joseph	délégué de La Moze	Inbert Pierre	
22	Bessoule Lalage	Conseiller d'Arrondis. <sup>t</sup>	"	
23	Bigaud Dumonard Jules	"	"	
24	Bonnafy Jean B <sup>e</sup>	délégué de Tanaillac	Frugier Jean B <sup>e</sup>	
25	Bonnafy Gilbert	; Ladignac	Boyers Martial	
26	Bonnes François	; S <sup>r</sup> André Maynatz	Fauver Louis	
27	Bonnes Jean B <sup>e</sup>	Conseiller d'Arrondis. <sup>t</sup>	"	
28	de Bony Jean	délégué de St Priest Ligoure	Taure Gabriel	
29	Bouianne Joseph	Conseiller d'Arrondis. <sup>t</sup>	"	
30	Boulard Frédéric	"	"	
31	Bourdeau Alpinus	délégué de Cognac	Gizardin Léonard	
32	Bourdonnet Léonie	; S <sup>r</sup> Brice	Maisonduin Simon	
33	Boyer Jean	; S <sup>r</sup> Buis	Roumihac André	
34	Bragard Jean	; Relhac Lastours	Guillois Martial	
35	Branlans Édouard	; S <sup>r</sup> Bonnet la Roche	Sellanc François	
36	Briaud Frédéric	Conseiller Général	"	
37	Briaud Jean amable	délégué de Châteauponsac	Duchâtau Hippolyte	
38	Brisset Alexis	; Ruby	Gourinat Léonard	
39	Brunet Jean	; S <sup>r</sup> Martin de Maubl	Bazin Jean	
40	Bugeaud Frédéric	; Fabreilles	Gouhaud Laurent	
41	Buisson des Loges Jules	Conseiller Général	"	me de Poitiers 1 <sup>er</sup> Janv.
42	Buraud Eustache	délégué de Vicq	Couze Antoine	
43	Cadillas Louis	; d'Eyboulouf	Fujjoubri Jean	
44	Caillaud Achille	; S <sup>r</sup> Châtenet	Baillot Gabriel	
45	Cassas François	; Folles	Doussinot Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
46	du Chalard Paul	délégué de Bujaleuf	"	Mr. du Chalard suppléant, empêché Mr. de Bellaire délégué dont l'élection est annulée par arrêté du Conseil de Préfecture du 23 mars 1880.
47	Chambounaud Henri	; Marval	Dufour Léonard	
48	Chambounaud Isenho	; Chéroneau	Couauv. Antoine	
49	Charpentier Jean François	; Picq	Bancaud Vincent	
50	Châtain J. B.	; Châtau-châtau	Albertafond Guillaume	
51	Châtenet François	; Dournazac	Châtenet Cléide	
52	Châtenet Pierre	; Fiest-Laurion	Laurain François	
53	Chaulé Alphonse	; Nezons	"	L'élection du suppléant Mr. Villeneuve est annulée par arrêté du Conseil de Préfecture du 27 mars 1880.
54	Chevalier Pierre	; Couauv. Bonneval	Dupuy Léonard	
55	Dappier Amable	; S. Genes	Blanc Jan	
56	Codes Louis	Député	"	
57	Colombau François	délégué de Mortemart	Montazeau François	
58	Constancein François Louis	; Mézières	Fournier Achille	
59	Coulaud Dutheil	; Blond de Beiria		
60	C <sup>te</sup> de Cuvronnel	Conseiller Général	"	
61	Couty Victor	délégué de St. Juvens	Blois François	
62	Cramougaud François	; Gymontiers	Dereix Joseph	
63	Danglard Jean	; Bernueil	Fayaud Léonard	
64	Daniel de la Gavroie Simon	; Miosannes	Mazière Pierre	
65	Daniel Lamazière	Conseiller Général	"	
66	Dardanne Guy	délégué de Moynac Laval	Mazurier Léonard	
67	Debous Antoine	; St. Juss	Dubois Joseph	
68	Decoux Antoine	; St. Juss le Combes	Baritaud J. B.	
69	Decroisans Henri	; St. Nicolas	Mauraud Jean	
70	Delhote François	; Couzeix	Berrier François	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — — — — —	OBSERVATIONS.
			- Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
71	Delor Adrien	délégué du Pigan	Ribière Léonard	
72	Demerliac Pierre	à La Geneytouse	Caillaud Joseph	
73	Démery Jean	à St-Marie-d'Olne	Leconte Jean	
74	Denis Etienne	à Villefranche	Bazugaud Mathieu	
75	Denuelle Charles	à St-Yrieix	Escombe Émile	
76	Desbordes Eugène	Conseiller d'Arrond.	"	
77	Desbrugères André	délégué de Laurière	Fauzy Pierre	
78	Descubes Laurent	à St-Germain-lès-Corps	Bruno Pierre	
79	Desgranges Eugène	à La Bazeuge	Circaud Pierre	
80	Desnichel Léonard	à St-Denis-de-Mars	Faure Antoine	
81	Despouys Louis	à Breuilhosa	Pallas Jean François	
82	Desvergne Lafont. Desfay Émile	Conseiller d'Arrond.	"	
83	Desvilles Jean	délégué de Pageas	Fontanille Gabriel	
84	Derauglade Félix	Conseiller Général	"	
85	Donnet Théles	délégué de Magnac Bourg	Nicolas Georges	
86	Dony Hippolyte	à Bessines	Sabaud André	
87	Douzier François	à Draveix	Faure Laurent	
88	Duc Aloys	Conseiller d'Arrond.	"	
89	Duchâteau Alphonse	Conseiller Général	"	
90	Ducoudray Gustave	délégué de Souac-le-Ghais	Gigaud Louis	
91	Dumas Lucien	à St-Junien	Bourdy Louis	
92	Dumons Octave	à La Porcherie	Labadie Théodore	
93	Dupont Édouard	à Beaune	Minamont Léonard	
94	Dupont Pierre	à Bussière-Poitin	Gouillard Joseph	
95	Duprat François	à Oradour-Saint-Genest	Bichon Pierre	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
96	Durousseau de Frémini	délégué de St. Barthélémy	Touret Ernest	
97	Duvivier Marcelin	Conseiller d'Arrondis. <sup>t</sup>	"	
98	Duroisin Martial	"	"	
99	Esmoingt de Lavaublanche	délégué de Gorre	Defay Jean	
100	Fargaud d'Epic Joseph	" Maslison	Patelou Gabriel	
101	Faucheron Lucien	Conseiller d'Arrondis. <sup>t</sup>	"	
102	Faure Martial	délégué de St. Maurice le Brûlé	Regninaud Léonie	
103	Ferrand Fernand	" Cradot, St. Payres	Boulestrix Théophile	
104	de Filhoisland Emile	Conseiller d'Arrondis. <sup>t</sup>	"	
105	de Filhoisland J. <sup>r</sup> B. <sup>t</sup>	"	"	
106	Fleurat Firmin	"	"	
107	Fontanier Jacques	délégué de Campuignac	Pignier Pierre	
108	Fontanille François	" Châlus	Demengoux Emile	
109	Forgemol Emile	délégué d'Ajace	Balland Théophile	
110	Frugeras Lavergnolle Félix	Conseiller Général	"	
111	Toujères Ernest	délégué de Beynac	Mouquet Pierre	
112	Touress Paul	" St. Paul	Dubois Antoine	
113	Frichon Théodore	" Baledons	Mallet Jean	
114	Gaillards Antoine	Conseiller d'Arrondis. <sup>t</sup>	"	
115	Garrigue Grandchamp angl	"	"	
116	Gatte Pierre	délégué de Plassac	Moreau Renard	
117	Gaultier Jules	" Maisonnais	Pivoulaud Jean	
118	Genesteix Louis	" Nantiat	Molhura J. <sup>r</sup> B. <sup>t</sup>	
119	Genty de Laborderie Pascal	Conseiller Général	"	
120	Genty Pierre André	délégué de St. Léonid-Soulac	Salosse Frédéric	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			—	
121	Géry Léon	délégué d'Oppiaux	Constans Isidore	
122	Giraud Mathieu	; Dompiere	Desgranges François	
123	Giroux Mathieu	; Villars Ranvier	Giroux J. B.	
124	Gizardin Félix	; St-Hilaire Lestuvos	Daignas Lavaud	
125	Génission Pierre	; Milhaquez	Montenay Jean	
126	Gourinchas Pierre	; Pensol	Jayat François	
127	Goursauds	Conseiller Général	"	
128	Gravette Jean	délégué de Blanazac	Jouanneaud Denis	
129	Grosdeveau Manuel	Conseiller d'Arrondis. <sup>t</sup>	"	
130	Guilleros Auguste	délégué de Mailhac	Montbrugaud Mathieu	
131	Guimbauds Armand	Conseiller d'Arrondis. <sup>t</sup>	"	
132	Guimbelot Nicolas	délégué de Fidèle	P. de la Poterie	
133	Herbert Léon	; Chias	Desbrosses Pierre	
134	de l'Hermitte Hubert	; Augne	Bertrand Jean	
135	Henry Charles	; St-Symphorien	Dardane François	
136	Hugonneau Beaufort	; St-Mathieu	Laroche Antoine Henri	
137	Hugonneau Jean Anatole	Conseiller Général	"	
138	Jouannetaud Jean	délégué de St-Eyr-la-Montagne	Coudres Pierre	
139	Touhate Mathurin	; Glénac	Rabier	
140	Labuze Justin	Député	"	
141	Sapontanelle Alexandre	délégué de St-Cardon	Gabauds Jean	
142	Saguzes Jean	; Dinsac	Forestier Pierre	
143	Langlois Edouard	Conseiller d'Arrondis. <sup>t</sup>	"	
144	Saperrière Pierre	délégué de Rochefoucault	Deschamps Maurice	
145	Sapeyre Jean	; Neuzac	Bonafy Louis	

NOMS ET PRÉNOMS d'ordre.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.		OBSERVATIONS.
		Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.		
156 Saporte François Honoré	délégué de La Roche l'Abelle	Audevard Charles		
157 Larcher Jean	; Chambonnié	Danglard Jean		
158 Laroche François	; Darnac	Bouquet Pierre		
159 Leovintra Paul	; Regat de Bellac	Pailler Louis		
160 Legoutteil	; Domps	Landriéneix		
161 Semoyne Henri	Conseiller d'Arrondis-	"		
162 de Ledardy Charles	délégué de La Jonchère			Élection des suppléants M. Guérard élu au lieu pris suite du Conseil de Béziers du 23 mars 1880
163 Limousin Paul	; Neuville	Picout Lafosse		
164 Longeau Laubanie Auguste	Conseiller Général	"		
165 Luhier Auguste	délégué du Chalard	Serre Joseph		
166 Magne Rouchaud	Conseiller Général	"		
167 Malissout Louis	délégué de Suosse	Beaujoue Émile		
168 Maller Paul	; Bellac	Babut Antoine		
169 Mandon Tongras Louis	; St. Bazile	Fauquelle Jean		
170 Marand Ernest	; Parazol	Sotte Jean		2nd. Partie
161 Marchandon Georges	; Razès	Ondillier Émile		
162 Marchequet Jacques	; St. Hilaire la Truelle	Tourtaud François		
163 Marcheix Jean	; Billary	Rabichou Émile		
164 Marcoux Jean	; St. Léon la Marche	Sadautre Jacques		
165 Marsat Jean B.	; Ambazac	Lourde Émile		
166 Martin Henri	; Bourgnac	Granger Émile		
167 Martin Guy	; Feytiat	Lafaye Martial		
168 Marzet Pierre	; St. Sylvestre	Pessagne Antoine		
169 Mastourin Émile	; Sauvias	Berthus Marc Antoine		
170 Maury Arsène	; Montrolles	Morgan Clément		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
171	Mayeras Edmond	délégué de Sereilhac	Peyssiere François	
172	Mazaudois Jean	, Lardoux	Clouzeau Jean	
173	Mazaud Edouard	Conseiller Général	"	
174	Merle Larebeyrolie Emile	délégué de La Chapelle Montblandin	Labrunie Emile	
175	Merlin Lemas	, St Picturin	Brouillaud Lemire	
176	Mignot Hippolyte	, Bersac	Langlade Léonard	
177	Missoffe Guillaume	, Clanges	Cricard Leon	
178	Co des Monstiers Merinyville Jean	, Houic	Chaigneau François	
179	M <sup>me</sup> des Monstiers Merinyville Emile	Conseiller Général	"	
180	Morellet François	délégué des Salles Laraguoyon	Rambaud Pierre	
181	Morgas François	, St Gyr	Lacotte Jean	
182	Morterol	Conseiller d'Arrond.	"	
183	Mosnier Emile	délégué de La Croisille	Pasther Léonard	
184	Mounier François	, Chouron	Bardolle Jean	
185	Mourier Jean	, Chapitalas	Dufaissoux Pierre	
186	Mourier Léonard	, L'Yvrie St Aix	Dintrat Léonard	
187	Mourier Pierre	, Renouil St Pierre	Blanchet J <sup>e</sup> B <sup>t</sup>	
188	Mounier Pierre	, Payres	Faucher Aristide	
189	Mounier Buisson	, Boissel	Soudanas Léonard	
190	Mures de Port	Conseiller Général	"	
191	Nassans	"	"	
192	Nassans Gustave	délégué du Palais	Bouanazau François	
193	de Neau Armand	Conseiller Général	"	
194	Ricard des Rieux	délégué de Charnay	Brouillaud	
195	Ninard Jean B <sup>t</sup>	Député	"	

NOMS ET PRÉNOMS d'ordre.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
196	Niol Silvain	délégué de St-Hippolyte-Tuilières Rousselet Louis	
197	Kony Pierre	Conseiller Général	"
198	Fallier Jean	délégué de St-Bonnet-de-Bellac Marcoux Louis	
199	Patapy Léon	Conseiller Général	"
200	Pericaud Jules	délégué d'Clureil Constant Simon	
201	Tenot Pierre	, Cromac Tenot Jean P. <sup>r</sup>	
202	Péricat Jean	, St-Ours Lariguet Louis Thibaut	
203	Périn Georges	Député	"
204	Pescher Jacques	délégué de Peyrac Sénaud Michel	
205	Peyrichou Antoine	, Bonnec Duguydenus Pierre	
206	Peyrichou Christophe	, St-Martin-la-Pierra Labourdy Pierre	
207	Peyrusson Paul	Conseiller d'Arrond. <sup>t</sup>	"
208	Pichot Tendeuil Eugène	,	"
209	Pignier Etienne	délégué de St-Hippolyte-Lauzière Couty François	
210	Plancharas Jean Eugène	, Les Cars Dauriat Emmanuel	
211	Plazanès Antoine	, Remgnas Fournes Martial	
212	Pouliot Etienne	Conseiller Général	"
213	Pouquillon J. <sup>r</sup> P. <sup>r</sup>	Conseiller d'Arrond. <sup>t</sup>	"
214	Poujaud Emmanuel	délégué d'Anzac-la-Porte Ricaud Joseph	
215	de Puybaud Mire	, St-Priest-la-Botte de Puybaud Edmund	
216	Puybœuf Amédée	, Cussac	(Décret du supplément, M. Crétin a été nommé par arrêté du Conseil de l'Intérieur le 22 mars 1810.)
217	Puygrenier Joseph du Pugustout	, Montol-Sinard Dufour Félix	
218	Rabier Pierre	, Burgnac Monnier Alexandre	
219	Ranson Louis Casimir	, Limoges Planoux Henri Louis	
220	Raymond Jean	, Laverdas Dutheil François	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
221	Raymond Théophile	Conseiller d'Arrondis. <sup>t</sup>	"	
222	Raymondaud François	"	"	
223	Reymond	"	"	
224	Rigaudie Charles délégué de Niedde	Dutreix Pierre		
225	Roche Auguste	Conseiller d'Arrondis. <sup>t</sup>	"	
226	Romefort Louis	délégué de Rojars S <sup>r</sup> . Georges	Reillac Leonard	
227	Rouchon Jules	Conseiller Général	"	
228	Roudaud Eli délégué de Pierrefitte	Dupuytrem Auguste		
229	Rousseau Jean	; Bonnac	Fouhandeau Jacques	
230	Roux Pierre	Conseiller d'Arrondis. <sup>t</sup>	"	
231	Ruchaud Fr <sup>r</sup> . B <sup>t</sup>	délégué de Royères	Constant James	
232	Ruchaud Laurent Emile	y S <sup>r</sup> . Martin, Bonnac	Boulade Fr <sup>r</sup> . B <sup>t</sup>	
233	Ruchaud Leonard	y S <sup>r</sup> . Meind	Tumeau Leonard	
234	de S <sup>r</sup> . Cys Leonard	y S <sup>r</sup> . Gence	Dufour Louis	
235	S <sup>r</sup> . Marc Girardin Barthu	Conseiller Général	"	
236	de S <sup>r</sup> . Mathieu Hubert	délégué de Bussière-Boffy	Ferrauds Julian	
237	de S <sup>r</sup> . Pinx Gustave	y Condar	Sazeras Justin	
238	de la Salle Joseph	y Gajoubert	Fougeras Simon	
239	Saraudy Jules	y Champagnac	Barrière François	
240	Sarges Paul	y S <sup>r</sup> . Martial	Brugier Pierre	
241	Savin d'Oyond aliide	y Pernot, Martine	Le Latour René	
242	Sciama	y Puissière Galans	Labrousse Deschaumes	
243	Segres Leonce	y Oradour-sur-Glane	Barataud Louis	
244	Seidenbender	y S <sup>r</sup> . Leonard	Magy Francois	
245	Senzaud Martial Just	y S <sup>r</sup> . Germat-les-Petites	Respiras Franc	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
246	Loury-Lavergne Pierre	Conseiller Général	"	
247	Cardine Jean B. <sup>t</sup>	délégué de Chaillac	Rouzellaud Martial	
248	Carrade Adrien	Conseiller Général	"	
249	Canade Célestin	délégué de Châteauneuf	Reilhac Martial	
250	Cavernier	Conseiller d'Arrond. <sup>t</sup>	"	
251	Cavernier Frédéric	délégué de St-Amand-l-Petit	Piallatout François	
252	Beillaud Pierre	;"	Panteix Guillaume	
253	Beillies Paul	;"	Freland Antoine	
254	Cenant Jules	Conseiller d'Arrond. <sup>t</sup>	"	
255	Cenoyde Pierre	délégué de Milhac	Fruyier Jean	
256	Charraud Alcide	;"	Blanchard Pierre	
257	Cramontcet Joseph-François	;"	Sintignac Émard	
258	Crouvé Jules	;"	Mallebay Laguere Jean	
259	Cunis Eugène	;"	Roy Mathieu	
260	Facherie Henri	;"	Rancor Roux Gabriel	
261	Palerv Antoine	;"	Guérin Émard	
262	Tallade Alexis	;"	Papone Pierre	
263	Tallaud Émile	Conseiller d'Arrond. <sup>t</sup>	"	
264	de Panteaux Palmis	délégué de St-Jean-Ligoure	Arnould Jean	
265	Taugelade Louis	;"	Laville Mathurin	
266	de Feyraille Louis	;"	Desbordes François	
267	Pidard Saboyonnier Philippe	;"	de Léchige François	
268	Pidaud Armand	;"	Boutault de Russy Eugène	
269	Pigneras Amédée	;"	de Laborderie Gyprien	
270	Tilledieu Émard	;"	Saintaman Jean-Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
271	Sillette Jules	délégué de Linards	Fauchery François	
272	Poisin	conseiller d'arrond <sup>t</sup>	"	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

A Limoges , le 8 Avril 1870 .

J. Arnaudet

n° 1

# Département de la Haute-Saône.



## Élections Sénatoriales.

(Exécution de la Loi du 2 Août 1875).

### Cableau

indiquant les résultats de l'élection  
des délégués et des suppléants.

(Dressé en exécution de l'article 6 de la loi.)

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

DÉPARTEMENT

d *de Haute-Vienne*

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

## TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Bellac.</i>					
<i>Canton de Bellac</i>					
Bellac	Mallet Paul	accepte	Babur Antoine accepte		
Blanzac	Gravette Jean	z	Toumanaud Denis	z	
Bloud	Coulaud Dutheil		de Beireix		
Peyrat-de-Bellac	Secoinche Paul		Paillet Louis		
St-Bonnet-de-Bellac	Pallier Jean		Marcony Louis		
St-Junien-les-Combès	Découx Antoine		Bertrand J. B.		
<i>Canton de Bessines</i>					
Bessines	Dony Hippolyte	accepte	Sabaud André accepte		
Folles	Cassas François	z	Doussinaud Pierre	z	
Fromental	Barthélémy Pierre		Coulaud François		
Morterolles	Hauzy Arsène		Morgat Théodore		
Razès	Marchandon Georges		Audillier Leonard		
St-Bardoux	Lafontanelle Alexandre		Galeaud Jean		
<i>Canton de Châteaubousac.</i>					
Baledens	Frichot Théodore	accepte	Mallet Jean	accepte	
Châteaubousac	Brissaud Jean-anne	z	Duchateau Hippolyte	z	
Raucon	Pacherie Henri		Roux Gabriel		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Châteauponsac (Suite)</i>					
Saint-Amand-Magnazeix	Bonnet François accepte	Fauves Louis accepte			
Saint-Priest-le-Betoux	Puybaudet Pierre (main)	"	d'Puybaudet Louis	"	
Saint-Dominique-Lenlac	Genty Pierre André	"	Salesse Frédéric	"	
<i>Canton du Dorat</i> .					
Azat-le-Riz	Laboujonnière Philippe accepte	de Labiege François accepte			
la Bazouge	Desgranges Eugène	"	Giraud Pierre	"	
la Croix	Junis Eugène	"	Roy Mathieu	"	
Darnac	Saroché François	"	Bouqueré Pierre	"	
Dinsac	Laguizer Jean	"	Foucquier Pierre	"	
le Dorat	Trouvé Jules	"	Mallebay Papeur Jean	"	
Oradour-Sainte-Geneviève	Dupras François	"	Bichou Pierre	"	
Saint-Ouen	Péricat Jean	"	Lavigne Louis Bidon	"	
Saint-Dominique-la-Marche	Marcoux Jean	"	Saclautre Jacques	"	
Berdannes	Bazin François	"	Priffary Jean	"	
Phieux	Herbert Louis	"	Desbrosses Pierre	"	
Sermenil-Mouliers	Savin d'Urfond Claude	"	de Latorre René	"	
<i>Canton de Magnac-Laval</i> .					
Domme	Giraud Mathieu accepte	Desgranges François accepte			
Droux	Douzier François	"	Faure Laurent	"	
Magnac-Laval	Dardanne Guy	"	Mazurier Leonard	"	
Saint-Hilaire-la-Treille	Marchadier Jacques	"	Poutaraud François	"	
Saint-Léger-Magnazeix	Paugelade Ernest	"	Saville Mathurin	"	
Billègues	Denis Etienne	"	Bayugaud Mathieu	"	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Mézières.</i>					
Bussière-Bossey	de St. Mathieu Hubert accepte	Ferraud Julien accepte			
Bussière-Poitevine	Duvons Pierre	de	Gouillard Louis		
Gajoubers	de la Salle Joseph		Fougeras Simon		
Mézières	Constance François		Fournier Achille		
Montrol-Sénard	Puygrenier Joseph		Dufour Félix		
Mortemart	Colombeau François		Montazeau François		
Noüic	C. Jean des Monstiers Mérinville		Chaigneau François		
St. Barbant	Durousseau de Frémini		Poivres Camille		
St. Martial	Sanger Paul		Brugier Pierre		
<i>Canton de Nantiat.</i>					
Bernuyl	Danglard Jean accepte	Fayaud Édouard accepte			
Brenilaufa	Desfranges Louis	de	Pallas J. P. François		
le Brûlé	Boyer Jean		Roumihac André		
Chamborès	Larcher Jean		Danglard Jean		
Cieux	Teilliet Paul		Freland Antoine		
Combreignac	Fontanier Jacques		Pignier Pierre		
Nantiat	Genestoux Louis		Gothoux J. B.		
Roussac	Gaté Pierre		Moreau Édouard		
St. Symphorien	Henry Charles		Dardant François		
Chouron	Mouries François		Pardolle Jean		
Baulry	Brisson Alexis		Gouinda Léonard		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de St Sulpice-les-Feuilles .</b>					
Arnac-la-Poste	Pujaud Emmanuel	accepte	Hicraud Joseph	accepte	
les Chêzeaux	Gaufrat Jules Romain	in	Soyeux Baptiste	in	
Cromac	Penot Pierre		Penot Jean Baptiste		
Donac	Bernieron Jean		Duplant François		
Lussac-les-Eglises	Ducoudray Gustave		Gigaud Louis		
Mailhac	Guillerot Auguste		Montbrunaud Mathieu		
St Georges-les-Landes	Oppay Barthélémy		Tallaud Jean		
St Martin-le-Maulx	Brunet Jean		Bazin Jean		
St Sulpice-les-Feuilles	Hiot Sébastien		Rousselot Louis		
<b>Arrondissement de Limoges .</b>					
<b>Canton d'Aixe .</b>					
Aixe	Forgemol Emile	accepte	Balland Philibert	accepte	
Beynac	Toujères Ernest	in	Marguet Pierre	in	
Bosmie	Peyrichou Antoine		Dupuydenus Pierre		
Burgnac	Rabier Pierre		Mouvier Alexandre		
Fourgnac	Martin Henri		Granger Léonard		
St Martin-le-Vieux	Peyrichou Christophe		Sabourdy Pierre		
St Priest-dans-Aixe	Charaud Alide		Blanchard Pierre		
St Yrieix-dans-Aixe	Mouvier Sébastien		Dintras Sébastien		
Séreilhac	Mayeras Edmond		Pessiere François		
Perneuil-dans-Bienne	Mouvier Pierre		Blancher Jean B.		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
			Canton d'Ambazac.		
Ambazac	Marsal Jean Baptiste aupté	{	Fourde Leonard	accepté	
Beaune	Dupont Edouard	{	Minamont Leonard		
les Billanges	Marcheix Jean	{	Rabichou Leonard		
Bonnac	Rousseau Jean	{	Souhandeu Jacques		
Rilhac Rancou	Giroux Mathieu	{	Giroux Jean B.		
St Laurent les Eglises	Belzanne	{	Radaud		
St Priest Laurion	Châtelain Pierre	{	Touraine Francois		
	Canton de Châteauneuf.				
Châteauneuf	Barrade Celestine aupté	{	Reilhac Martial	accepté	
la Croisille	Marnier Emile	{	Pasther Leonard		
Linards	Fillette Jules	{	Foucher Francois		
Maléon	Tanguaud d'Opied Joseph	{	Patelon Gabriel		
Neuvic	Limousin Paul	{	Picard Lafosse		
Roziers St Georges	Romefort Louis	{	Reilhac Leonard		
St Gilles les Bois	Beillaud Pierre	{	Pantix William		
St Meard	Ruchaud Leonard	{	Tumeau Leonard		
Surdoux	Mazaudois Jean	{	Orsouze Jean		
Sussac	Malissois Louis	{	Beaujou Leonard		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton d'Eymoutiers .				
Augue	de l'Hermitte Hubert accepte		Bertrand Jean accepte		
Beaumont	Bénassy Alphonse	o	Beaugeraud Léonard	o	
Bujaleuf	de Bellalieu Louis	o	du Chaland Paul	o	Par arrêté du Conseil de Défense du 25 mars 1810, l'élection de Mr. de Bellalieu en qualité de délégué a été annulée. Il a été successivement remplacé par le suppléant
Dompo	Seguinot Léonard	o	Landonvèreix	o	Par arrêté du Conseil de Défense du 25 mars 1810, l'élection de Mr. Seguinot a été annulée et Mr. Landonvèreix proclamé en qualité de délégué.
Eymoutiers	Gramouzaud François	o	Depeix Joseph	o	
Nedde	Rigaudie Charles	o	Putreix Pierre	o	
Seignat-le-Château	Gramontel Joseph François	o	Sintignas Léonard	o	
Remignac	Plazanet Antoine	o	Tournes Martial	o	
Saint-Amand-le-Petit	Baverrier Joseph	o	Siallatoux François	o	
Saint-Anne-Saint-Briess	Pilledieu Léonard	o	Saintamar Jean Pierre	o	
Saint-Julien-le-Petit	Bonneytout François	o	Peix Etienne	o	
	Canton de Laurière .				
Bersac	Mignot Chophile accepte		Langlade Léonard accepte		
Fabreilles	Bugeaud Firmin	o	Gouhaud Laurent	o	
la Jonchière	de Leobardy Charles	o	Gérardin	o	(Par arrêté du Conseil de Défense du 25 mars 1810, l'élection de Mr. Gérardin en qualité de suppléant a été annulée)
Laurière	Deshugues André	o	Paupy Pierre Etienne	o	
Saint-Léger-la-Montagne	Jouannetaud Jean	o	Coudens Pierre	o	
Saint-Sulpice-Laurière	Pignier Etienne	o	Couty François	o	
Saint-Ylvestre	Marzet Pierre	o	Dessagne Antoine	o	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------	-------------------------------------------------------------------------------	-------------------	---------------------------------------------------------------------------------	---------------

## Canton de Limoges (Nord).

Limoges	Ranson Louis accepte	Arnoux Henri Louis accepte
Couzeix	Delhote François de	Perrier François de
Isle	Beaubrun Joseph	Gerald Jean-Baptiste
le Palais	Kassans Gustave	Bouanayat François

## Canton de Limoges (Sud).

Aureil	Pénicaud Jacques Jules accepte	Constant Simon accepte
Condax	de St. Pinat Gustave	Sauvage Justin de
Feytiat	Martin Guy	Safage Martial
Sauzol	Marand Ernest	Sotte Jean
S. Jusi	Debort Antoine	Dutreix Joseph
Solignac	Souhalat Mathurin	Rabier
le Pigen	Dolor Adrien	Ribière Léonard

## Canton de Nieuil.

Chaptelet	Mourier Jean accepte	Dufraisseix Paul accepte
Nieuil	Buraud Eustache	Touze Antoine de
Seyrilliac	Cladans Emile	Gouet Jacques
S. Gence	de St. Cyr Leonard	Dufour Louis
S. Jouyen	Couty Victor	Blois François
Peyrac	Percher Jacques	Senamaud Michel

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Pierrebuffière.</i>					
Boisseneil	Mousnier Buisson	accepte	Soudanas Léonard	accepte	
Eyjeaux	Géry Léon	2	Constant Sidore	2	
Pierrebuffière	Roudaud Elié		Dupuytrem Auguste		
St Bonnet la Rivière	Branlant Léonard		Leblanc François		
St Genest	Clappier amable		Blanc Jean		
St Hilaire Bonneval	Taleix Antoine		Guerin Léonard		
St Jean Ligoure	Panteaux Fabrice		Clinaud Jean		
St Maurice les Brûléed	Faure Martial		Berniaud Léonce		
St Paul	Fourest Paul		Dubost Antoine		
<i>Canton de St Leonard.</i>					
Champniéry	Ricard de Rieua	accepte	Brouillaud	accepte	
le Châtelier	Caillaud Achille	2	Baillet Gabriel	2	
Eyboulent	Cadillat Xavier		Puyjoubert Jean		
la Geneylouse	Demerliac Pierre		Caillaud Joseph		
Moissannes	Dariel de la Gasnerie		Mayiere Pierre		
Royères	Ruchaud J. B.		Constant James		
St Denis des Murs	Desmichel Léonard		Faure Antoine		
St Léonard	Seidenbender		Magy François		
St Martin Berreoud	Ruchaud Ernest Emile		Boulade J. P.		
Sauvies	Mastourin Léonard		Berthus Marc Antoine		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Rochechouart.</i>					
<i>Canton d'Oradour-sur-Bayres.</i>					
Champagnac	Sarandy Jules	accepte	Barrière François	accepte	
Champsac	Ogard-Laroche René	o	Pignerie Louis	o	
Cussac	Faybois amédée		Cruillard		
Oradour-s. Bayres	Ferrand Férol		Boulesteix fils aîné		
St Bazile	Mandon-Forgeas Joseph		Gauzelle Jean		
<i>Canton de Rochechouart.</i>					
Cheromac	Chambonau Louis	accepte	Couraud Antoine	accepte	
Rochechouart	Laperrière Pierre	o	Deschamps Maurice	o	
les Salles-Lavauguyon	Morellet François		Rambaud Pierre		
Bayres	Mousnier Pierre		Taucher André		
Pideix	Guimbelot Nicolas		l'E.P. de la Poterie		
<i>Canton de St Junien.</i>					
Chaillac	Bardieu Jean P. <sup>e</sup>	accepte	Pouzellaud Martial	accepte	
Laverdat	Raymond Jean	o	Duthieil François	o	
Oradour-sur-Glane	Segret Léonce		Barataud Louis		
St Brice	Bourderonnet Junien		Maioudieu Simon		
St Junien	Dumas Jean Lucien		Bourdry Louis		
St Martin-de-Grossac	Pidaud Armand		Boutault de Remy Eugène		
St Victornien	Merlin Lemass		Brouillaud Clément		

Par arrêté du Curé d'  
Arrondissement de Rochechouart  
du 23 mars 1860  
relatif à Mr. Cruillard  
est annulé.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------	-------------------------------------------------------------------------------	-------------------	---------------------------------------------------------------------------------	---------------

## Canton de St Laurent-sur.Gorre.

Cognac	Bourdeau Alpinus accepte	Gizardin Leonard accepte
Gorre	Lemoingt d'avalanche	Defaye Jean
St Augen	Pallade Alexis	Papron Pierre
St Cyr	Morgas Francois	Lacotte Jean
St Marie-de-Baux	Demery Jean	Secorite Jean
St Laurent-sur.Gorre	Descubes Laurent	Brun Pierre

## Canton de St Mathieu.

La Chapelle-Montbrandeix	Merle Larebeyrolie Eustache accepte	Labrunie Emile accepte
Dournazac	Chatenet Francois	Chatenet Claude
Maizonnais	Gaultier Jules	Piroulaud Jean
Marval	Chambounaud Henri	Dufour Leonard
Milliaquet	Glenisson Pierre	Montenon Jean
Pensol	Gourinchas Pierre	Jayat Francois
St Mathieu	Hugonneau Beaufort	Sauvage Antoine Henri

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de St Yrieix.</i>					
<i>Canton de Châlus.</i>					
Bussière-Balanx	Sciama	accepte	Labrousse Doudaumes	accepte	
les Cars	Planchat Jean-Baptiste		Dauvrat Emmanuel		
Châlus	Fontanille François		Demenges Emile		
Playignac	Pigneras Amédée		de Laborde Gyprien		
Lavignac	de Bayville Louis		Desbordes François		
Pageas	Desvilles Jean		Fontanille Gabriel		
St Nicolas	Decroissans Henri		Marsaud Jean		
<i>Canton de Neuvic.</i>					
Ganailhac	Bonafy J. B.	accepte	Frugier J. B.	accepte	
Meilhac	Beneyde Pierre		Frugier Jean		
la Meyze	Bessoule Joseph		Timbaud Pierre		
Neuvic	Chaule Alphonse		Fillaire		
Ribiac-Lastours	Bragard Jean		Guillois Martial		
la Roche-l'Abbeille	Saporte François Honoré		Auderand Charles		
St Hilaire-Lastours	Gizardin Félix		Delignat Lavaud		
St Priest-Ligoure	de Bonny Jean		Faure Gabriel		

(Par arrêté du Conseil de  
Préfecture du 23 mars 1880,  
l'élection de M. Villeneuve, en  
qualité de suppléant, a  
été annulée.)

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de St Germain-les-Belles.</i>					
Château-Chervix	Chatain Jean <sup>dit</sup> accepte	Guibertafond Guillaume accepte			
Glanges	Missotte Guillaume	✓	Ericard Louis	✓	
Magnac-Bourg	Donnes Jules		Nicolas Georges		
Menzac	Saperey Jean		Bonnafy Louis		
la Porcherie	Dumons Octave		Labadie Theodore		
St Germain-les-Belles	Lenaud Martial just		Peyrinas Frane		
St. Pélit	Barbe Jean		Baillot Simon		
Ricq	Charpentier Jean francis		Pancaud Pincus		
<i>Canton de St Yrieix.</i>					
le Chalard	Suilier Auguste accepte	Verre Joseph accepte			
Coussac-Bonneval	Chevalier Pierre	✓	Dupuy Léonard	✓	
Ladignac	Bonnafy Gilbert		Boyer Martial		
St Yrieix	Denuelle Charles		Escombe Emile		

Le présent tableau, dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture pour être communiqué à tout réquerant.

A Limoges, le 8 Avril 1880.  
 J. Armand

103  
DÉPARTEMENT

de la Haute-Pierre.



MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1<sup>e</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N<sup>o</sup>s *1* à *187* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Gard - Laroché René délégué de Champsac		P. Dubaray <i>a. Lemois</i>			
2	Allegraud Stanislas Conseiller général		P. Dubaray <i>a. Lemois</i>			
3	Oppay Barthélémy délégué de St. Georges les Landes		P. Dubaray <i>a. Lemois</i>			
4	Ordant Emile délégué de Beyrillac		P. Dubaray <i>a. Lemois</i>			
5	Casseline Hippolyte Conseiller d'arrondissement		P. Dubaray <i>a. Lemois</i>			
6	Claufort Ferdinand Conseiller Général		P. Dubaray <i>a. Lemois</i>			
7	Claufort Jules Romain délégué des Chezeaux		P. Dubaray <i>a. Lemois</i>			
8	Cleroux Max Conseiller d'arrondissement		A. Lemois	a. Lemois		
9	Boisbaud de Montvailler Paul Conseiller d'arrondissement		P. Dubaray <i>a. Lemois</i>			
10	Barbe Jean délégué de St. Blitte		P. Dubaray <i>a. Lemois</i>			
11	Barny Auguste Conseiller Général		P. Dubaray <i>a. Lemois</i>			
12	Barny Conseiller d'arrondissement		P. Dubaray <i>a. Lemois</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Barthélémy Pierre délégué de Fromental		a. Lemay	a. Lemay		
14	Baury Antoine Député		S. Dubois	R. Lemay		
15	Bazin François délégué de Bersannes		S. Dubois	R. Lemay		
16	Beaubrun Joseph délégué d' Isle		S. Dubois	R. Lemay		
17	Belzanne Leonard délégué de St-Laurier-les-Eglises		S. Dubois	R. Lemay		
18	Bénassy Clément délégué de Beaumont		S. Dubois	R. Lemay		
19	Beneytout François délégué de St-Julien-le-Petit		S. Dubois	R. Lemay		
20	Bernéron Jean délégué de Gonac		S. Dubois	R. Lemay		
21	Bessoule Joseph délégué de La Meyze		S. Dubois	R. Lemay		
22	Bessoule Lalage Conseiller d'arrondissement		S. Dubois	R. Lemay		
23	Bigaud Dymonard (Jules) Conseiller d'arrondissement		S. Dubois	R. Lemay		
24	Bonafy (Jean Pte.) délégué de Ganalhae		S. Dubois	R. Lemay		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Bonnaffy Gilbert délégué de Ladignac		J. Dubordy	a. Lemay		
26	Bonnes François délégué de St-Amand-Magnazie		J. Dubordy	a. Lemay		
27	Bonnes Jean B. <sup>te</sup> Conseiller d'Arrondissement		J. Dubordy	a. Lemay		
28	de Bonny Jean délégué de St-Brieuc-Ligourne		J. Dubordy	a. Lemay		
29	Borianne Joseph Conseiller d'Arrondissement		J. Dubordy	a. Lemay		
30	Boulard Frédéric Conseiller d'Arrondissement		J. Dubordy	a. Lemay		
31	Bourdeau Alpinien délégué de Cognac		J. Dubordy	a. Lemay		
32	Bourderonneau Junier délégué de St-Barice	Mairaudieu Simon Suppléant.	J. Dubordy	a. Lemay		
33	Boyer Jean délégué du Brivis		J. Dubordy	a. Lemay		
34	Bragard Jean délégué de Kilhac-Lastours		J. Dubordy	a. Lemay		
35	Branlant Édouard délégué de St-Bonnet-la-Rivière		J. Dubordy	a. Lemay		
36	Brissaud Frédéric Conseiller Général		J. Dubordy	a. Lemay		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Brioud Paul amable délégué de Châteauponsac		J. Dubois			
38	Brioues Alexis délégué de Baulny		J. Dubois			
39	Brunes Jean délégué de St. Martin le Haut	Bazin Jean, successeur du délégué l'ameuglié et an.	J. Dubois			M. Brunet a déclaré le 13 Avril, ne pouvoir prendre part à l'élection.
40	Bugeauds Firmin délégué de Gabrielle		J. Dubois			
41	Buisson des Lezés (Lules) Conseillers Général		J. Dubois			
42	Burauds Eustache délégué de Rieul		J. Dubois			
43	Cadillac Xavier délégué d'Enboulleuf		J. Dubois			
44	Caillaud Achille délégué du châtenay		J. Dubois			
45	Cassat François délégué de Solles		J. Dubois			
46	du Chalard Paul délégué de Bujaleuf		J. Dubois			
47	Chambouraud Henri délégué de Marval		J. Dubois			
48	Chambouraud Joseph délégué de Chéronnac		J. Dubois			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
59	Charpentier Jean François délégué de Biey		J. Dubordy	a Lmas		
50	Châtain F. Bte délégué de château-chervix		J. Dubordy	a Lmas		
51	Châtenet François délégué de Dournazac		J. Dubordy	a Lmas		
52	Châtenet Pierre délégué de St-Briec-Bauvion		J. Dubordy	a Lmas		
53	Chaule Alphonse délégué de Rieux		J. Dubordy	a Lmas		
54	Chevalier Pierre délégué de Coussac-Bonneval		J. Dubordy	a Lmas		
55	Clappier amable délégué de St-Genest		J. Dubordy	a Lmas		
56	Codes Louis Député					
57	Colombau François délégué de Montemart		J. Dubordy	a Lmas		
58	Constancin François Louis délégué de Mézières		J. Dubordy	a Lmas		
59	Coulauds Dutheil délégué de Blond		J. Dubordy	a Lmas		
60	C <sup>te</sup> de Couronnel Conseiller Général		J. Dubordy	a Lmas		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Couty Victor délégué de St Journe		J. Dubois	a. Lemay		
62	Gramouzaud François délégué d'Eymoutiers		J. Dubois	a. Lemay		
63	Danglard Jean délégué de Berneuil		J. Dubois	a. Lemay		
64	Daniel de la Gasnerie Léon délégué de Moissannes		J. Dubois	a. Lemay		
65	Daniel Lamazière Conseiller Général		J. Dubois			
66	Dardanne Guy délégué de Magnac-Laval		J. Dubois	a. Lemay		
67	Debord Antoine délégué de St Just		J. Dubois	a. Lemay		
68	Decoux Antoine délégué de St Junien - les Combés		J. Dubois	a. Lemay		
69	Decroissant Henri délégué de St Nicolas		J. Dubois	a. Lemay		
70	Delhote François délégué de Couzeix		J. Dubois	a. Lemay		
71	Delor Adrien délégué du Biger		J. Dubois	a. Lemay		
72	Dermerliac Pierre délégué de La Geneytouse		a. Lemay	a. Lemay		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>re</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Démery Jean délégué de St. Marie - du - Pas		J. Dubard a L'Inca			
74	Denis Etienne délégué de Villefrançais		J. Dubard a L'Inca			
75	Denuelle Charles délégué de St. Yrieix		J. Dubard a L'Inca			
76	Desbordes Eugène Conseiller d'Arrondissement		J. Dubard a L'Inca			
77	Desbrugères André délégué de Lannière		J. Dubard a L'Inca			
78	Desrables Laurent délégué de St. Laurent - S. Gorre		J. Dubard a L'Inca			
79	Desranges Eugène délégué de La Bazeuge		J. Dubard a L'Inca			
80	Desnichel Émile délégué de St. Denis - des - Murs		J. Dubard a L'Inca			
81	Despouges Ernest délégué de Bremilaufa		J. Dubard a L'Inca			
82	Dessergues - Escoff. Delye (Emile) Conseiller d'Arrondissement		J. Dubard a L'Inca			
83	Dessilles Jean délégué de Bageac		J. Dubard			
84	Deraugelade Félix Conseiller Général		J. Dubard a L'Inca			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VÔTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Donnet Jules délégué de Magnac-Bourg		J. Dubois	J. Lemois		
86	Dony Hippolyte délégué de Bessines		J. Dubois	J. Lemois		
87	Douzier François délégué de Draveil		J. Dubois	J. Lemois		
88	Dix Aloys Conseiller d'Arrondissement		J. Dubois	J. Lemois		
89	Duchâteau Alphonse Conseiller Général		J. Dubois	J. Lemois		
90	Ducoudray Gustave délégué de Lusson-les-Eglises		J. Dubois	J. Lemois		
91	Dumas Lucien délégué de St. Junien		J. Dubois	J. Lemois		
92	Dumont Octave délégué de La Boucherie		J. Dubois	J. Lemois		
93	Dupont Edward délégué de Beaune		J. Dubois	J. Lemois		
94	Dupont Pierre délégué de Bussière Boitevinne		J. Dubois	J. Lemois		
95	Duprat François délégué d'Oradour - St. Genes		J. Dubois	J. Lemois		
96	Duronneau de Frémini délégué de St. Barbeau		J. Dubois	J. Lemois		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Duvert Marcelin Conseiller d'Arrondissement		<i>J. Dubocay</i>	<i>n. Limos</i>	<i>J.</i>	
98	Duvivier Martial Conseiller d'Arrondissement		<i>J. Dubocay</i>	<i>n. Limos</i>	<i>J.</i>	
99	Loringt de Lavaublanche délégué de Gonre		<i>J. Dubocay</i>	<i>n. Limos</i>	<i>J.</i>	
100	Fargeauds d'Eriac (Joseph) délégué de Marleux		<i>J. Dubocay</i>	<i>n. Limos</i>	<i>J.</i>	
101	Faucher Eugène Conseiller d'Arrondissement		<i>J. Dubocay</i>	<i>J. Dubocay</i>	<i>J.</i>	
102	Faure Martial délégué de St. Maurice les Bronnieres		<i>J. Dubocay</i>	<i>n. Limos</i>	<i>J.</i>	
103	Ferrand Ferréol délégué d'Oradour-Sur-Gayres	<i>miss</i>	<i>J. Dubocay</i>	<i>n. Limos</i>	<i>J.</i>	
104	Filhoulauds Emile Conseiller d'Arrondissement		<i>J. Dubocay</i>	<i>n. Limos</i>	<i>J.</i>	
105	Filhoulauds St. P. Conseiller d'Arrondissement		<i>J. Dubocay</i>	<i>n. Limos</i>	<i>J.</i>	
106	Fleurat Firmin Conseiller d'Arrondissement		<i>J. Dubocay</i>	<i>n. Limos</i>	<i>J.</i>	
107	Fontanier Jacques délégué de Compeignac		<i>J. Dubocay</i>	<i>n. Limos</i>	<i>J.</i>	
108	Fontanille Francois délégué de Châlus		<i>J. Dubocay</i>	<i>n. Limos</i>	<i>J.</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Torgemol Emile délégué d'Aix		J. Dubois	R. Lemoz	B	
110	Tougeras Lavergnolle Félix Conseiller Général		J. Dubois	R. Lemoz	B	
111	Tongères Ernest délégué de Beynac		J. Dubois	R. Lemoz	B	
112	Touress Paul délégué de St. Paul	Dubost Antoine Suppléant	J. Dubois	R. Lemoz	B	
113	Trichon Théodore délégué de Baledens		J. Dubois	R. Lemoz	B	
114	Gaillard Antoine Conseiller d'arrondissement		J. Dubois	R. Lemoz	B	
115	Garrigou Grandchamps (Angé)		J. Dubois	R. Lemoz	B	
116	Gatte Pierre délégué de Roussac		J. Dubois	R. Lemoz	B	
117	Gaultier Jules délégué de Maisonnais		J. Dubois	R. Lemoz	B	
118	Genesteix Louis délégué de Mantiat		J. Dubois	R. Lemoz	B	
119	Genty de Laborde (Pascal) Conseiller Général		J. Dubois	R. Lemoz	B	
120	Genty Pierre André délégué de St. Bonin - Denzac		J. Dubois	R. Lemoz	B	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Géry Léon délégué de Bojeauval		J. Dubordet	J. L. Mar		
122	Giraud Mathieu délégué de Domvierre		J. Dubordet	J. L. Mar		
123	Giroux Mathieu délégué de Rilhac-Rancon		J. Dubordet	J. L. Mar		
124	Gizardine Félix délégué de St-Hilaire-Lastours	Delignat Lavane Suppléant	J. Dubordet	J. L. Mar		
125	Glenissons Pierre délégué de Milhagues	Moutenon Jean Suppléant	J. Dubordet	J. L. Mar		
126	Gourinchas Pierre délégué de Penrol		J. Dubordet	J. L. Mar		
127	Goursaud Conseiller Général					
128	Gravette Jean délégué de Blanzac		J. Dubordet	J. L. Mar		
129	Grosdeveau Manuel Conseiller d'arrondissement		J. Dubordet	J. L. Mar		
130	Guillerot Auguste délégué de Maithac		J. Dubordet	J. L. Mar		
131	Guimbaud Armand Conseiller d'arrondissement		J. Dubordet	J. L. Mar		
132	Guimbelot Nicolas délégué de Videix		J. Dubordet	J. L. Mar		



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent trente-sept électeurs.

A Limoges, le 8 Avril 1880.

Le Préfet,

J. Amicane

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Cent trente cinq  
Cent trente trois

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

le 2<sup>e</sup> idem.

le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

E. Saug

Les Scrutateurs,

Hugues Debordier

F. Magonney

a. M. Lemois

P. Waller

B

*n° 4*

DÉPARTEMENT

*de la Haute-Pierre*



MODÈLE N° 7.

*264  
137*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *9<sup>e</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N<sup>o</sup>s *188 à 272* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
138	Louarnetaud Jean délégué de St. Léger-la-Montagne		fury	fury		
139	Touhate Mathurin délégué de Solignac		fury	fury		
140	Labuze Justin Député		J. Mo.	fury		
141	Lafontanelle Alexandre délégué de St. Bardon		fury	fury		
142	Laguiez Jean délégué de Dineac		fury	fury		
143	Sangle Edouard Conseiller d'arrondissement		fury	fury		
144	Laperrière Pierre délégué de Rochechouart		fury	fury		
145	Lapeyre Jean délégué de Menzac		fury	fury		
146	Laposte François Honoré délégué de La Roche-l'Abeille		fury	fury		
147	Larcher Jean délégué de Chambon		fury	fury		
148	Laroche François délégué de Darnac		fury	fury		
149	Lecointre Paul délégué de Beynat-de-Bellac		fury	fury		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
150	Legouteil délégué de Pomys		fuy	fuy		
151	Lemoyne Henri Conseiller d'arrondissement		fuy	fuy		
152	de Leobardy Charles délégué de La Jonchère		fuy	fuy		
153	Limousin Paul délégué de Bervic		fuy	fuy		
154	Songeon Laubanié Auguste Conseiller Général		fuy	fuy		
155	Suillier Auguste délégué du Chalard		fuy	fuy		
156	Magnier Pouchauds Conseiller Général		fuy	fuy		
157	Malissout Louis délégué de Sussac		fuy	fuy		
158	Malles Paul délégué de Bellac		fuy	fuy		
159	Mandon Forges Louis délégué de St Bazile		fuy	fuy		
160	Morand Louis délégué de Banazol		fuy	fuy		
161	Marchardon Georges délégué de Razès		fuy	fuy		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
162	Marchegues Jacques délégué de St. Hilaire - la - Tuille		fury	fury		
163	Marcheix Jean délégué des Billanges		fury	fury		
164	Marcoux Jean délégué de St. Bonin - la - Marche		J.M.	fury		
165	Marsal J. B. délégué d'Ambarzac		fury	fury		
166	Martin Henri délégué de Jourgnac		fury	fury		
167	Martin Guy délégué de Teytiat		fury	fury		
168	Marzes Pierre délégué de St. Sylvestre		fury	fury		
169	Mastourin Sébastien délégué de Sauvias		fury	fury		
170	Maury Odeline déléguée de Morterolles		fury	fury		
171	Mayeras Emond délégué de Sereilhac		fury	fury		
172	Mazaudis Jean délégué de Surdoux		fury	fury		
173	Mazeaud Lariste Conseiller Général		fury	fury		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
174	Merle-Larebeyrolle Émile délégué de La Chapelle-Montbrandeix		fuxy	fuxy		
175	Merlin-Lemass		fuxy	fuxy		
176	Mignot Théophile délégué de Bersac		fuxy	fuxy		
177	Missolette Guillaume délégué de Glanges		fuxy	fuxy		
178	Cte des Monstiers-Mérinville François délégué de Bourie		fuxy	fuxy		
179	M. des Monstiers-Mérinville Louis Conseiller Général		fuxy	fuxy		
180	Morelles François délégué des Salles-Lavauguyon		fuxy	fuxy		
181	Morgat François délégué de St-Cyr		fuxy	fuxy		
182	Mosterol		fuxy	fuxy		
	(Conseiller d'Arrondissement)					
183	Mornier Émile délégué de Lacroixville		fuxy	fuxy		
184	Mounier François délégué de Chouron		fuxy	fuxy		
185	Mourier Léon délégué de Chaptelat		fuxy	fuxy		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
186	Mourier Leonard délégué de St-Yrieix-la-Perche		fury	fury		
187	Mourier Pierre délégué de Romorantin-Lanthenay		fury	fury		
188	Moussier Pierre délégué des Hayes		fury	fury		
189	Moussier Buisson délégué de Boisseneuil		fury	fury		
190	Muret de Bons Conseiller Général		fury	fury		
191	Nassans Conseiller Général		fury	fury		
192	Nassans Gustave délégué du Balais		fury	fury		
193	Le Nezec Armand Conseiller Général		fury	fury		
194	Ricard des Rieux délégué de Chambon-sur-Lignon		fury	fury		
195	Rinard Jean P. Député		fury	fury		
196	Riot Silvain délégué de St-Sulpice-les-Bemelles		fury	fury		
197	Rommy Pierre Conseiller Général		fury	fury		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
198	Tallier Jean délégué de St Bonnet - de Bellac		J.M.	fury		
199	Patary Jules Conseiller Général		fury	fury		
200	Pénicaud Jacques Jules délégué d'Arneil		fury	fury		
201	Penot Pierre délégué de Cromac		fury	fury		
202	Péricat Jean délégué de St Ouen		fury	fury		
203	Périn Georges Député		fury	fury		
204	Pescher Jacques délégué des Beyrac		fury	fury		
205	Peyrichou Antoine délégué de Bosnie		fury	fury		
206	Peyrichou Christophe délégué de St Martin-le-Vieux		J.M.	fury		
207	Peyrusson Paul Conseiller d'Arrondissement		fury	fury		
208	Pichon Penderiel Eugène Conseiller d'Arrondissement		fury	fury		
209	Pignier Etienne délégué de St Sulpice - Lawrière		bz	fury		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
210	Planchat Jean Eugène délégué des Cars		/fury	/fury		
211	Plazanes Antoine délégué de Rempnac		/fury	/fury		
212	Pouliot Etienne Prosper Conseiller Général		/fury	/fury		
213	Poguillon J. B. Conseiller d'Arrondissement		/fury	/fury		
214	Toujaud Emmanuel délégué d'Arnaud-la Poste		/fury	/fury		
215	de Puybaudet Alain délégué de St-Briest-le-Belonais		/fury	/fury		
216	Purbayes André délégué de Cussac		/fury	/fury		
217	Puygrenier Joseph de Jacquetout, délégué de Montrol-Sénard.		J.M.	/fury		
218	Rabier Pierre délégué de Burgnac		J.M.	/fury		
219	Ranson Louis Camus délégué de Limoges		/fury	/fury		
220	Raymond Jean délégué de Javerdas		/fury	/fury		
221	Raymond Philibert Conseiller d'Arrondissement		J.M.	/fury		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
222	Raymondaud François Conseiller d'Arrondissement		fuxy	fuxy		
223	Reymond		fuxy	fuxy		
224	Rigaudie Charles délégué de Wedde		fuxy	fuxy		
225	Roche Auguste Conseiller d'Arrondissement					
226	Romefort Louis délégué de Roziers-Saint-Georges		fuxy	fuxy		
227	Rouchon Edouard Conseiller Général		fuxy	fuxy		
228	Roudaud Elie délégué de Pierrefeuille		fuxy	fuxy		
229	Rousseau Jean délégué de Bonnac		fuxy	fuxy		
230	Roux Pierre Conseiller d'Arrondissement		fuxy	fuxy		
231	Ruchaud F. P. délégué de Royères		fuxy	fuxy		
232	Ruchaud Laurent Emile délégué de St. Martin-Terresus		fuxy	fuxy		
233	Ruchaud Leonard délégué de St. Abéard		fuxy	fuxy		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
234	de St. Oys Leonard délégué de St. Gence			fuxy	fuxy	
235	S. Marc Girardin Barth Conseiller Général			✓ M. fuxy		
236	de St. Mathieu Hubert délégué de Bussière-Boffy			fuxy	fuxy	
237	de St. Pinox Gustave délégué de Condars			✓ M. fuxy		
238	de la Salle Joseph délégué de Gajoubers			fuxy	fuxy	
239	Saraudy Jules délégué de Champagnac			fuxy	fuxy	
240	Sanges Paul délégué de St. Martial			fuxy	fuxy	
241	Savin d'Oppen Alain délégué de Berneuil-Montrieux			fuxy	fuxy	
242	Sciama délégué de Bussière-Galant			fuxy	fuxy	
243	Segres Léonce délégué d'Oradour-S. Glane			fuxy	fuxy	
244	Seidenbender délégué de St. Leonard			fuxy	fuxy	
245	Sensaud Martial Just délégué de St. Germain-les-Belles			fuxy	fuxy	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
246	Sorcy - Lavergne Aimé Conseiller Général		fuxy	fuxy		
247	Cardieu Jean B. délégué de Chaillac		fuxy	fuxy		
248	Barrade Adrien Conseiller Général		fuxy	fuxy		
249	Barrade Célestin délégué de Châteauneuf		fuxy	fuxy		
250	Cavernier		fuxy	fuxy		
251	Cavernier Joseph délégué de St-Amand-le-Bel		fuxy	fuxy		
252	Beillaud Pierre délégué de St-Gilles-les-Bordes		fuxy	fuxy		
253	Beillies Paul délégué de Cieus		fuxy	fuxy		
254	Cenans Jules Conseiller d'Arrondissement		fuxy	fuxy		
255	Cencyde Pierre délégué de Meilhac		fuxy	fuxy		
256	Pharaud Alcide délégué de St-Briac-sous-Cance		fuxy	fuxy		
257	Bramontail Joseph François délégué de Beynat-le-Château		fuxy	fuxy		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
258	Crouvé Jules délégué du Dorat		fury	fury		
259	Curis Eugène délégué de la Croix		fury	fury		
260	Pacherie Henri délégué de Rancou		fury	fury		
261	Paléry Antoine délégué de St Hilaire Bonneval		fury	fury		
262	Pallade Alexis délégué de St Ouenens		fury	fury		
263	Palluaud Emile Conseiller d'Arrondissement		J.M.	fury		
264	le Panteaux Salmet délégué de St Jean Ligoure		fury	fury		
265	Pangelade Ernest délégué de St Ejet Magnazeix		fury	fury		
266	de Peypialle Louis délégué de Lavignac		fury	fury		
267	Pidard Laboujonnier Philippe délégué d'Argas le Riz		fury	fury		
268	Pidaud Armand délégué de St Martin de Gussac		fury	fury		
269	Pigneras Amédée délégué de Flavignac		fury	fury		



*n° 5*



*1<sup>e</sup> Cour si soutien*

*1<sup>e</sup> Bureau*

## DÉPOUILLEMENT DES VOTES.

premier Bureau { Lettres A-H  
137 électeurs

Candidat : M. Daniel Samazière

	M. Esquillier	M. des Monstiers Meringille	M. Ninard	M.									
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidat : M.

	M.												
Arrêté la présente feuille de dépouillement de laquelle il résulte que :	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
m. Daniel Samazière a obtenu :	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Mme. Esquillier a obtenu :	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Mme. Desmonstiers Merinville a obtenu Mme. neuf voix.	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
m. Ninard a obtenu Cinq voix.	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
Le Président, les Scrutateurs	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
E. Lamey (G. J. P. J. J. J.)	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Sigis. Dabreder R. Mallet d. M. Lemaire

n° 6



1<sup>re</sup> Cour de Scrutin

-  
2<sup>e</sup> Bureau

in

## *Election senatoriale (18 Avril 1880).*

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

deuxième bureau  $\frac{\text{Suffrages 1 à Z}}{135 \text{ électeurs}}$  DÉPOUILLEMENT DES VOTES. — premier tour de scrutin

## ARRONDISSEMENT d.

**Candidat : M**

n°7



2<sup>e</sup> Cour de Scrutin  
—  
1<sup>er</sup> Bureau

## DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

# *Election sénatoriale.* (18 avril 1880). **DEPOUILLEMENT DES VOTES.**

## DÉPOUILLEMENT DES VOTES.

N° 8



2<sup>e</sup> Tour de scrutin

—

2<sup>e</sup> Bureau

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

*Election Sénatoriale. 18 Avril 1880.*

**DEPOUILLEMENT DES VOTES.**

*Deuxième tour de scrutin*

ARRONDISSEMENT d

deuxième bureau

*Lettres à Z*

*135 électeurs*

Candidat : M. Daniel Lamazière

M. Desguillier

M. des Monstiers Mérinville

M. Hinard

M.

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidat : M.

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Le President, les Secrétaires  
J. P. J. G. M. D. G. G.

P. J. G. M. D. G. G.

C-55 5.

46-2

Département de la Haute-Sienne



Élection d'un Sénateur:

18 Avril 1880.

Documents transmis au Sénat:

N° 1 — Tableau des résultats de l'élection des délégués,

N° 2 — Liste électorale,

N° 3 et 4 — Listes d'emargement,

N° 5, 6, 7 et 8 — Feuilles de pointage,

N° 9 — Procès verbal de l'élection.

M<sup>r</sup> Minard, élu.